



5198/12  
ARTHUR LE ROY  
SUCCESSION  
A. Le Roy frères.

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restauration de Tableaux.

Adresse télégraphique:

~~Galeroi-Bruxelles~~  
ALERROY-BRUXELLES

Bruxelles, le 11 Juin 1912.

Monsieur Piérens Gevaert,  
Secrétaire des Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Monsieur,

Votre lettre du 13 mai dernier  
m'annonçait que la somme de fr. 40.000.-  
prix d'achat des deux tableaux de Leys  
serait liquidée ce même mois. Je n'ai  
pas encore reçu l'ordonnance de paiement.

Je viens vous prier d'avoir l'obligeance  
de faire le nécessaire pour que cette somme  
me soit réglée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
avec mes remerciements anticipés, l'assu-  
-rance de mes sentiments les plus  
distingués.

Arthur Le Roy

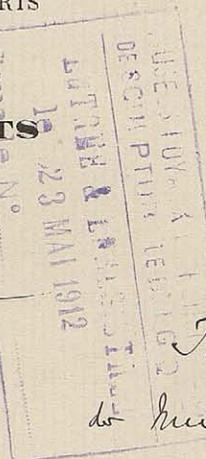
MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
—  
ADMINISTRATION  
des  
**BEAUX-ARTS**

N° 32737

/ ANNEXE.

Bruxelles, le 22 mai 1912.

5198 / 10



Transmis à la Commission directrice  
des Musées, Logans et Peinture et de  
Sculpture une expédition ci-jointe,  
munie de l'approbation requise, du  
Contrat qui accompagnait la lettre  
du 9 de ce mois, n° 5198.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur général,

*[Signature]*  
Muller.

à la Commission directrice

des Musées, Logans et Peinture

J. & A. Le Roy frères,

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restauration de Tableaux

Adresse télégraphique:

Jaleroxy-Bruxelles

ALERROY-BRUXELLES

le 13 MAI 1912



Bruxelles, le 13 Mai 1912

Messieurs les Président et Membres  
de la Commission directrice des  
Musées Royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique.

Répondre le

13-5-12  
quelques heures avant  
l'aj. enq. au Ministère

Messieurs,

Je me permets de rappeler à  
votre souvenir le paiement de fr. 40.000.--  
de l'achat, à la Société J. et A. Le Roy frères  
dissoute par suite du décès de Monsieur Jules  
Le Roy, de deux tableaux par Henri Leys  
"La déclaration" et "La boutique de Jacob  
van Liesvelt", fait le 29 Juin 1911.

Je viens vous prier de faire le  
nécessaire pour me faire effectuer le  
règlement de cette somme.

Veillez agréer, Messieurs, avec  
mes remerciements anticipés, l'assurance  
de mes sentiments les plus distingués.

Arthur Le Roy

5138/8

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

Bruxelles, le ~~10 août 1911~~ 19  
3 janvier 1912

SECRETARIAT.

N<sup>o</sup> .....

Monsieur le <sup>M</sup>inistre

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur .....

Signature le .....

Copié le .....

Retour le .....

Expédié le 8 jan 1912 <sup>com. pli</sup>

à M de Meunier

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir les pièces de cession des deux tableaux de Leys dont vous avez autorisé l'acquisition par votre lettre n<sup>o</sup> 32737 en date du 8 août dernier.

Nous vous prions de bien vouloir faire liquider la déclaration ~~en-de~~ ci-jointe en double au profit des frères Leroy.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice  
Le Secrétaire                      Le Président

Exercice 19 .....

Loi du ..... Article .....

Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

Chapitre ..... N<sup>o</sup> .....

Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

*TL*



Entre Monsieur Aug. Beernaert, président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Messieurs J & A. Le Roy, domiciliés à Bruxelles place du Musée n° 12 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

Messieurs Le Roy déclarent céder aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme de quarante mille frs les deux tableaux de Henri Leys intitulés "La Déclaration" & "la Boutique de Jacob Van Liesvelt", imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple à Bruxelles le 3 janvier 1912

Les cédants

*J. & A. Le Roy*

Le Président de la Commission directrice des Musées royaux.

*A. Beernaert*

Approuvé : le Ministre

Enregistré *in* rôle sans renvoi  
à Bruxelles (Sud), le *dis* janvier  
19 *12*. vol. *312* folio *25* case *1* Reçu

*Quatis*

Le Receveur,

*J. Van Hecke*

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

SECRETARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Aug. Beernaert, président  
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture  
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du  
Ministre, d'une part, et M. essieurs J. & A. Le Roy, domicilié à  
Bruxelles place du Musée N° 12 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Messieurs Le Roy déclarent céder  
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme  
de quarante mille frs, les deux tableaux de Henri Leys-  
intitulés : La Déclaration & La Boutique de Jacob Van Lies-  
velt, imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle

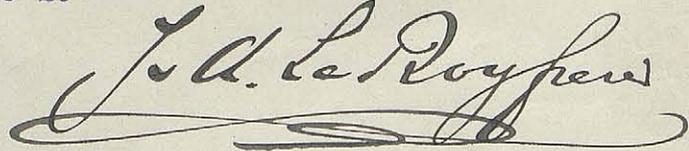
Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

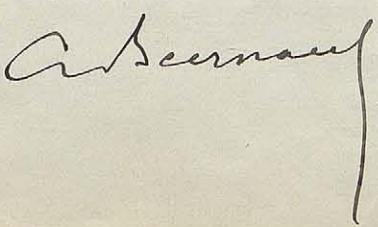
Fait en triple, à Bruxelles, le 6 juillet 1911 190

Enregistré un rôle sans renvoi à Bruxelles  
(Sud) le quatorze août 1911 vol. 309 folio 29  
case II Gratis

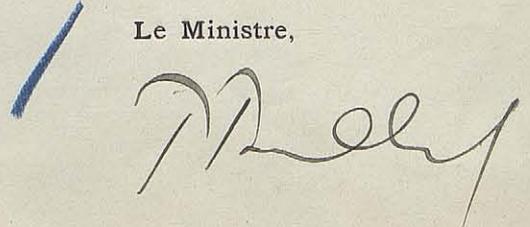
le Receveur  
(s) Van Hemsche.

Le Cédant,



Le Président  
de la Commission Directrice,  


APPROUVÉ :  
Le Ministre,



Les soussignés déclarent qu'il leur est dû la somme de quarante  
- mille frs du chef de cession aux Musées royaux de Peinture, de  
deux tableaux de Henri Leys : La Déclaration, et la Boutique de  
Jacob Van Liesvelt, imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle, le 6 juillet 1911

Bruxelles le 3 janvier 1912

*J. A. Le Royff*

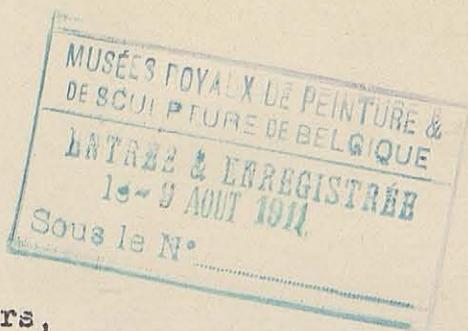
Pour la Commission directrice

Le Secrétaire      Le Président

*Pierens-Devaery*      *Carlsmaey*

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 8 août 1911.



N<sup>o</sup> 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

Messieurs,

ANNEXE

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acquisition des deux oeuvres de Leys, proposée par votre lettre du 7 juillet, est approuvée.

Je vous prie de prendre les mesures nécessaires pour l'installation de ces tableaux dans les galeries.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A Messieurs les Président et Membres de la Commission directrice  
des Musées royaux de peinture et de sculpture.

5198/4

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 6 juillet 1911 19

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

No. 515497

ANNEXE

Monsieur le Ministre

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur ..... Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
 Signature le ..... que dans sa séance de ce jour notre Collège a émis  
 Copié le ..... un vote favorable à l'entrée dans les collections  
 Retour le ..... du Musée de deux tableaux du baron H. Leys représen  
 Expédié le 10. 7. 11 ..... tant l'un "La Déclaration", l'autre "La boutique de  
 ..... Jacob Van Liesvelt, imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle.  
 ..... Ces tableaux ont été présentés par MM. Leroy au prix  
 ..... de 40.000 francs les deux. Nous espérons, Monsieur qui consentent à ces ventes  
 ..... le Ministre, que vous voudrez bien ratifier la décision  
 ..... de la Commission directrice et autoriser leur place  
 ..... ment dans les galeries du Musée Moderne

des deux ventes

Exercice 19.....

Loi du ..... Article.....

Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

Chapitre ..... No.....

Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

J. A. Le Royfères, Bruxelles, le 1<sup>er</sup> Juillet 1911.  
12, Place du Musée.

Tableaux - Objets d'Art.

Adresse télégraphique:  
Juleroy-Bruuxelles.

Reçu de la commission -  
directrice des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture  
de Belgique, le tableau de  
Otto Vénius: Portraits de  
famille.

Bruuxelles, le 1<sup>er</sup> Juillet 1911.

J. A. Le Royfères

J. & A. Le Roy freres,

12, Place du Musée

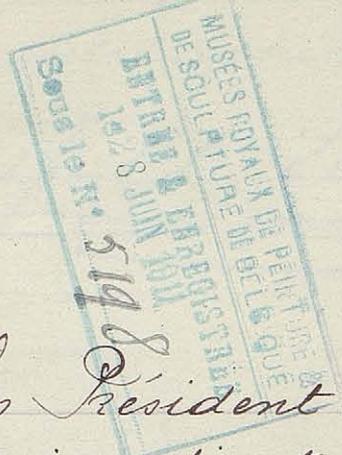
Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restauration de Tableaux.

Adresse télégraphique:  
Juleroy-Bruuxelles

Bruuxelles, le 28 Juin 1911.



Messieurs Les Président et Membres  
de la Commission directrice des Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du  
26 courant, nous avons l'honneur de vous  
faire savoir que nous acceptons votre offre  
de quarante mille francs pour les deux  
tableaux:

Henri Leys: La déclaration.

Signé: H. Leys f. 1863.

Henri Leys: La boutique de Jacob Van Liesvelt,  
imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle.

Signé: H. Leys f. 1853.

Gravé par P. Van Reeth.

Nous consentons à faire  
cette importante diminution sur les  
prix demandés, pour voir ces deux  
belles oeuvres figurer dans les collec-  
tions de l'Etat.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments respectueux.

J. A. Le Royer

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

Bruxelles, le 26 février 1911

SECRETARIAT.

No .....

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur .....

Signature le .....

Copié le .....

Retour le .....

Expédié le .....

Messieurs

Comme suite à votre proposition  
de ce jour j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que  
le C. D. a émis un avis  
défavorable à l'acquisition  
des tableaux attribués à  
Otto Voennig. Sans réserve  
de l'approbation ministérielle  
le C. D. ~~admet~~ et est autorisé  
au contraire disposé à faire  
l'acquisition des deux  
tableaux de l'espèce: La  
Déclaration et la Promesse  
de Jacob van Dievelde. Elle  
a décidé de vous offrir un  
prix global de  
40000 fr. pour ces deux  
œuvres. Veuillez me faire  
saisir si vous acceptez ces  
propositions et recevoir

Le secrétaire

R. J.

Wm. Leroy

Exercice 19.....	
Loi du .....	Article .....
Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	
Chapitre .....	
No .....	
Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

J. & A. Le Roy frères.

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

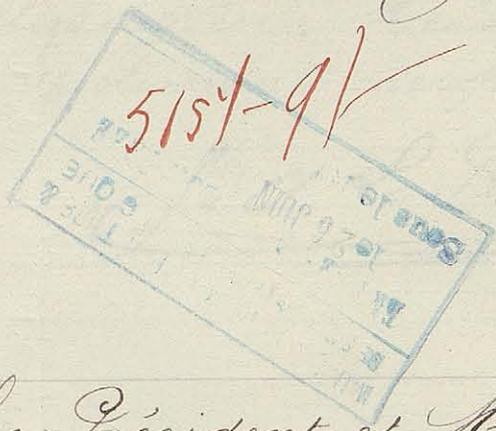
Objets d'Art.

Restauration de Tableaux.

Adresse télégraphique:  
Jaleroy-Bruxelles

5198/1

Bruxelles, le 26 Juin 1911.



Messieurs les Président et Membres  
de la Commission directrice des Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de sou-  
mettre à votre examen les tableaux suivants  
dont nous vous proposons l'achat pour les  
collections de l'Etat.

Otto Venius: Portraits de famille.

Signé: Otto Venius.

Dix huit mille francs.

Henri Seys: La déclaration.

Signé: H. Seys f. 1863.

Crente mille francs.

Henri Seys: La boutique de Jacob Van  
Liesvelt, imprimeur à Anvers au XVI<sup>e</sup>  
siècle.

Signé: H. Seys f. 1853.

Gravé par J. Van Beeth.

Vingt cinq mille francs.  
Veuillez agréer, Messieurs,  
l'assurance de nos sentiments respectueux.

J. A. Le Royer